

## Mot de bienvenue – Atelier Zonage – 22 avril 2025

Stéphane Parent, directeur général

- Bonsoir tout le monde,
- **Merci beaucoup d'être présent en si grand nombre!** Je suis bien heureux de voir que l'urbanisme à Cantley suscite un tel intérêt. Je me présente pour ceux qui ne me connaissent pas déjà, je suis Stéphane Parent, directeur général de la Municipalité de Cantley.
- Permettez-moi d'abord **de souligner la présence** de tous les **membres du conseil municipal dans la salle**. Ils sont ici ce soir à titre d'observateur uniquement, afin de vous écouter et être témoin de votre rétroaction.
- Comme vous savez, l'équipe de planification du **Service de l'urbanisme de la Municipalité a planché récemment sur de nouvelles propositions de règlements d'urbanisme** et elle a trouvé des solutions qui répondent aux préoccupations émises par la population.
- Mais comme la réglementation en matière d'urbanisme et d'aménagement est compliquée; **il était important pour nous de bien vous présenter les propositions et obtenir votre rétroaction** avant l'adoption des versions définitives des règlements.
- C'est pourquoi nous avons lancé une démarche de participation publique qui a commencé mardi dernier le 15 avril avec l'atelier concernant le PIIA. **En tout, nous avons organisé trois ateliers et une séance de consultation publique.**
- Le **premier atelier portant sur le PIIA** a eu lieu la semaine dernière, avec près de 40 participants. Je remercie d'ailleurs ceux dans la salle qui ont aussi participé la semaine dernière : votre contribution est importante. Merci aussi à ceux qui ont pris quelques minutes pour répondre à notre sondage post-atelier qui nous permet d'améliorer notre rendement.

- Vous pouvez accéder aux documents et enregistrements vidéos concernant l'atelier concernant le PIIA sur notre page Web.
- **Ce soir, le deuxième atelier portera spécifiquement sur le nouveau projet de règlement relatif au zonage.** Afin d'avoir suffisamment de temps pour laisser le micro à tous ceux qui veulent et respecter le temps de nos collègues, nous vous prions de partager vos commentaires et questions concernant le sujet de l'atelier seulement.
- **Pour les questions concernant le lotissement ;** je vous invite à prendre part au troisième atelier le mercredi 7 mai. De plus, la consultation publique le 26 mai prochain sera une occasion pour des questions et commentaires concernant les trois projets de règlements.
- **Ainsi, je le précise et j'insiste, toutes les questions qui ne seront pas liées au zonage ne pourront pas être répondues ce soir.**
- **Laissez-moi maintenant vous présenter le déroulement de la soirée.** Dans quelques instants, je vais laisser la parole à Alexandra O'Brien, qui est Responsable de la planification du territoire et du développement économique au sein du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique. Elle viendra vous faire une présentation et vous expliquer en quoi consiste le projet de règlement relatif au zonage.
- **Ensuite, vous pourrez vous déplacer aux tables** situées derrière vous pour passer à l'atelier. Alexandra vous expliquera un peu plus tard comment l'atelier va se dérouler.
- **Après une courte pause de 10 minutes,** nous passerons à la période de questions. Encore une fois, Alexandra vous expliquera plus en détails comment on va fonctionner.

- **En résumé, l'objectif de la séance de ce soir est de vous présenter et vous expliquer le Règlement de zonage**, et de recevoir vos commentaires ou préoccupations à ce sujet. Un atelier a également été mis en place afin de valider, ou non, notre vision.
- **À noter que la séance de ce soir est enregistrée** et elle sera diffusée dans les prochains jours sur notre site Web. Nous y déposerons également la présentation de ce soir.
- En tout temps, **vous pouvez consulter sur notre site Web les trois projets de règlements** qui feront l'objet de discussion lors de nos ateliers et notre consultation publique. **Restez à l'affût sur notre page Facebook et sur la plateforme Voilà** pour toutes nos communications concernant les prochaines rencontres.
- Si certaines personnes n'ont pas pu se déplacer aux rencontres, **il est toujours possible d'écrire leurs commentaires via courriel sur les projets de règlement** au Service de l'urbanisme à l'adresse [urbanisme@cantley.ca](mailto:urbanisme@cantley.ca) d'ici le 25 mai prochain.
- Avant de vous laisser entre les bonnes mains de madame O'Brien, **faisons un court résumé des dernières étapes qui nous ont menées à cette soirée et au processus de consultation.**
- **En février dernier**, le conseil municipal de Cantley a abrogé les projets de règlement de zonage et de lotissement qui avait été adoptés le mois précédent.
- **Ensuite**, l'équipe de planification du Service de l'urbanisme de la Municipalité a planché sur de nouvelles propositions et trouvé des solutions répondant aux préoccupations émises.
- **Lors de la séance du conseil le 11 mars dernier**, le conseil a adopté les **projets** de règlement de PIIA, de zonage et de lotissement, sur lesquels nous vous consultons maintenant et dans les prochaines semaines.

- **La Municipalité souhaite adopter l'ensemble de la nouvelle réglementation avant la période estivale**, soit à la séance ordinaire du conseil du 10 juin.
- **Encore une fois, je vous remercie de votre participation** à cet atelier et je vous souhaite une bonne soirée.
- Je vais maintenant céder la parole à Alexandra O'Brien pour la suite.